

Image not found or type unknown



Héritage régime communautaire

Par **indianat**, le **17/05/2010 à 16:26**

Bonjour,rrnrJe suis séparée depuis peu (séparation de corps) et mariée sans contrat de mariage (régime communauté).rnJe souhaiterai savoir si l'héritage de mon père décédé il y a 4 ans (argent bloqué chez le notaire actuellemnt pour litige avec mon frère) me reviendra en propre (en bien propre) ou sera à partager avec mon mari vu notre régime de mariage (si une solution est trouvée avant notre divorce).rrnrMerci pour votre réponse.rrnrCordialement.rrnrIndianat